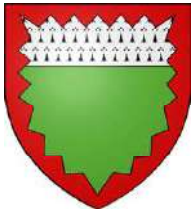

Douai : branche d'Auberchicourt

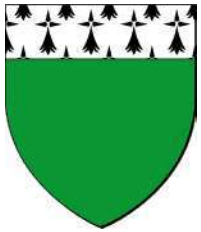

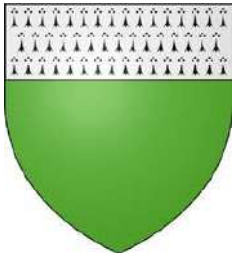

Châtelains de Douai

Châtelains de Douai

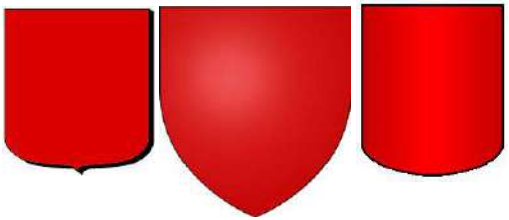

anciennes armes de la Commune (médiévale) de Douai

blason & bannière attribués aux Châtelains de Douai de la Maison d'Oisy (en fait de la Maison d'Heilly, seigneurs de Nieuport/Nieuwpoort en Flandres)
cf. alliances Inchy-Heilly-Douai en p.6

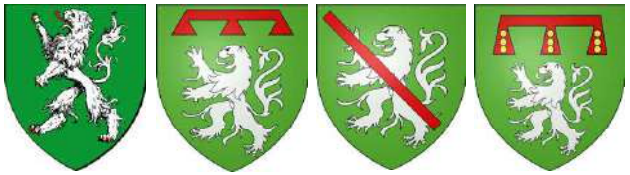

Montigny-en-Ostrevant, alliés aux Châtelains de Douai (& Robert, Erard, Le Blond de Montigny)

© **2012** Etienne Pattou
dernière mise à jour : 21/08/2023
sur http://racineshistoire.free.fr/LGN

Flandres, Artois

Douai reste au pouvoir du Roi de France entre 1213 et 1226

Armes : les Châtelains : *«De sinople, au chef d'hermine».*
Cité de Douai *(dès avant 1304)* **:** *«De gueules plain»*
(armes confirmées sous le règne de Louis XIV par d'Hozier (29/09/1697).
Douai, branche d'Auberchicourt :
«De sinople, au chef d'hermine, à la bordure endentée de gueules» (Baudoin d'Auberchicourt).
Montigny : *«de sinople, au lion d'argent, au lambel de gueules» (Robert de Montigny).*
«mêmes armes, au lambel de gueules à trois besants d'or» (Le Blond de Montigny).
«mêmes armes, au bâton de gueules» (Erard de Montigny).

Cri d'armes : *«Douai !» (Baudouin d'Auberchicourt)*

Sources complémentaires :
Dictionnaire de la Noblesse (F. A. Aubert de La Chesnaye-Desbois, éd. 1775, Héraldique & Généalogie),
Héraldique & Généalogie,
bases Roglo, Généanet, Wikipedia,
Charlie Marquette (09-10/2017) pour l'annexe à propos d e la seigneurie de Marquette-en-Ostrevant (pp. 10 à 17),
Contribution de Geert Tavernier (04/2018),
«Les Chapitres nobles de Dames, M. Ducas, 1843

Douai
Origines

comtes carolingiens :
Arnaud de Douai fl ~941 comte de Douai
Landri de Douai fl ~941 frère du comte de Douai
(parents des comtes de Laon)

Armes du fief de Saint-Aubin, détaché de la Châtellenie de Douai ~1285 :
«D'or, au chef de gueules»

Châtelains de Lens

Gauthier II (Wauthier) «*Le Vieux*» de Lens + 1041
(ass. tandis qu'il priait à la porte de l'église Sainte-Marie)
Châtelain de Cambrai
ép. **Ermentrude** (ép. 2) **Jean 1er d'Arras** devenu Châtelain de Cambrai *(1046/48)* puis Avoué d'Arras *(1046)*

Jean 1er d'Arras + ~1056
Châtelain de Cambrai *(1046/48, par usurpation)*, Avoué d'Arras *(1046)*
(aurait été déposé par l'Evêque Liébert après 1056)
ép. **Ermentrude**, veuve de Gauthier II de Lens, Châtelain de Cambrai

?
(fils)
+ jeune

Adéla (Adèle) de Cambrai ° ~1008 + avant 1046
(citée dans une charte de Gérard, Evêque de Cambrai 23/05/1081)
ép. ~1046 **Hugues 1er d'Oisy** ° ~1015 + avant 26/04/1051 *(1048 ?)* Châtelain de Douai
(signe une charte 1024 enregistrant la dédicace de la crypte de Saint-Amé de Douai, en présence du comte de Flandres Baudouin V ; confirme une donation à Saint-Amé par charte 1035)
ép. 2) Jean, Avoué d'Arras, usurpateur de la châtellenie de Cambrai ~1045/48

Gui de Saint-Aubin dit «d'Auby» (parent de Wautier 1er de Douai), seigneur d'Auby (hameau de Flers), est père de Wautier & d'Hugues d'Auby; Hugues de Saint-Aubin est dit chevalier ~1150

Gauthier *(Wautier)* 1er de Douai
+ après 28/07/1111 (North Cadbury, Somerset)
seigneur de Saint-Aubin, Châtelain de Douai, participe à l'invasion normande en Angleterre, ce qui lui vaut des terres dans le Somerset et le Devon (1086), se fait moine au Mont-Saint-Eloi (dès 1097, 1096 ?) probablement après avoir perdu sa châtellenie au profit d'Eudes ? (~1086/88) *(signe une charte 26/04/1051 d'agrément avec Saint-Amé de Douai ; une charte royale de Philippe 1er de France confirmant les droits de l'Abbaye d'Hasnon en 1065 ; don à Saint-Amé 14/09/1076 ; cité dans la charte de Gérard, Evêque de Cambrai 23/05/1081)*
ép. **Ermengarde** *(donation à Saint-Amé de Douai par charte 14/09/1076)*
aurait aussi ép. ***2)*** *~1074* ***? Emma de Devonshire*** *° 1052 (ce qui semble une totale impasse historique)*

postérité qui suit (p.3) des Châtelains de Douai

Hugues 1er de Douai *«dit d'Oisy»* Châtelain de Cambrai, seigneur d'Oisy, Inchy et Crévecoeur *(~1048) (semble être très vite sous tutelle d'Anselme de Ribemont, comte d'Ostrevant ; signe la charte du 26/04/1051 d'agrément avec Saint-Amé de Douai)*
ép. **Ada *(Aude)* de Mons** ° ~1050 (probable fille de Gossuin 1er, et d'Ermengarde de Chaumont) *(une charte la donne pour nièce de Richilde de Hainaut, comtesse de Mons)*

Simon d'Oisy-Inchy
+ avant 1111

tige de la ***Maison d'Oisy***
(postérité dont Hugues, Gauthier & Gérard, Abbé d'Honnecourt)

Fastré 1er d'Oisy
+ 05/06/1093 ns Châtelain de Lens, Avoué de Tournai
ép. **Ide d'Avesnes**

postérité des Maisons d'Oisy & d'Avesnes& seigneurs de Leuze & de Condé
(dont Fastré II, Gossuin de Mons & Nicolas, Evêque de Cambrai)

Ade d'Oisy
ép. **?**, seigneur **de Marchion**

Hugues II d'Oisy + après 1133 (1139 ?)
Châtelain de Cambrai, seigneur d'Oisy et de Crévecoeur, se fait moine à Vaucelles
ép.~1090 **Hildiarde de Mons *(de Beaudour ?)***
+ 31/03/1145 ou 1167 ? (fille de Gossuin 1er de Mons et d'Ermengarde de Chaumont)

? Simon d'Oisy
(cité 1111)

Châtelains de Cambrai

Douai
Origines

2

Gauthier *(Wautier)* 1er de Douai
et **Ermengarde**
*et **2) ??? Emma de Devonshire***

NB : Filiation non assurée découlant d'une possible «forgerie» Robert semble fils d'Ermengarde !

Prévôts de Douai

Richilde de Douai
ép. **Geoffroi de Montmorency** + après 1087 seigneur de Marisco *(cité dans une charte de l'Abbaye de Coulombs)*
(fils d'Hervé 1er et d'Agnès d'Eu)

*tige des **Montmorency-Morres** (Angleterre & Irlande)*

Adeline de Douai
(citée dans la charte de Gérard, Evêque de Cambrai 23/05/1081)

?? 2?) Robert de Douai ° ~1060 + 1136
Lord of Bampton *(Devon)*, Prévôt de Douai
ép. **? Emma ?**

Gérard 1er de Douai ° ~1100
+ 20/10/1169 Prévôt de Douai
ép. **?**

Gérard II de Douai ° ~1120
+ 1187 Prévôt de Douai
ép. **?**

Gérard III de Douai ° ~1150
+ après 09/1221 Prévôt laïc de Douai
ép. **Ide de Saint-Omer** ° ~1170
+ après 1222 (fille de Guillaume IV et d'Ide d'Avesnes)

Ide de Douai ° ~1175/85 + avant 1253
dame d'Escarpel et de Guichy-Le-Prévost, «*Prévôte*» de Douai
ép. **Alard III**, seigneur **d'Antoing** et d'Epinoy ° ~1165 + ~1219/22

Juliana de Bampton
° ~1105 *(il existe réellement une dame de ce nom, dame d'honneur de la Reine d'Angleterre de filiation inconnue)*
ép. **1) ? William 1er Paynel**
° ~1090 *(Dudley Castle, Warwickshire)* + *(Bampton)*
(fils de Foulques + 1138 et de Béatrix de Piquigny)
(inconnu à cette date dans la généalogie Paynel)
Keats Rohan has an entry for him: de Baenton, Robert Robert of Bampton, son and coheir of Walter of Douai. His heiress was a daughter Juliana, firstly wife to William Paynel (possibly a younger son of Fulk Paynel of Dudeley) and secondly Warin of Aula, who returned a Carta in her right in 1166.
Cf EYC vi, 50; Comp. Peer. viii, 200.
ép. **2) ?**

? Eudes de Douai + après 08/01/1088
Châtelain de Douai *(succède à Gauthier 1er)*
(cité dans une charte 08/01/1088 de Robert II, comte de Flandres confirmant une donation à l'Abbaye de Ribemont)

? Gauthier *(Wautier)* II de Douai
+ 1156/60 *(~09/1158 ?)*
Châtelain de Douai *après Eudes*
(signe une charte 1146 de Thierri, comte de Flandres, en faveur de l'Abbaye d'Hénin-Liétard, avec Henri de Bourbourg, Connétable de Flandres, Roger de Wavrin, Roger, Châtelain de Courtrai ; signe une charte 1154 du comte établissant les droits et obligations du Prévôt de Saint-Amand de Douai ; autre charte de 1156 du comte interdisant l'édification du châtelet de Courcelles-Le-Comte sans l'agrément de l'Abbaye d'Eaucourt)
ép. **Adèle *dite «de Douai»*** + après 1187
Châtelaine douairière de Douai fl 1177
Gavenière de Douai pendant que son fils Michel est Châtelain

postérité qui suit (p.4) des Châtelains de Douai

*"En 1177, quand **Adèle de Douai** exerçait l'office de Gavenier, le Châtelain de Douai était **Michel** (1158-1190), présumé fils du Châtelain **Wautier II**, seigneur recommandable, mort en septembre 1158.*
***Michel** était le frère aîné du chevalier **Pierre de Douai**, que nous allons retrouver Gavenier après **Adèle de Douai** ; du chevalier **Bauduin de Marquette**, mentionné plus haut, et auteur de la branche dite de Marquette et d'Auby ; or celle-ci tint précisément le fief d'Auby sur lequel était assise la rente d'un demi muid de froment due à l'église Saint-Amé pour l'obit de la **châtelaine Adèle** et de ses fils Ywan et **Thibaut**. De tout ceci nous concluons qu'**Adèle de Douai**, vivante en 1177, était la veuve du châtelain **Wautier II** ; qu'elle avait reçu en douaire notamment la part d'Euwage, détachée alors de l'office du châtelain et destinée au second fils de **Wautier II**, c'est-à-dire à **Pierre de Douai** ; qu'au même titre de douaire, elle jouissait des profits de la recette du domaine du comte à Douai, profits qui avaient déjà, suivant toute vraisemblance, été inféodés à son défunt époux, et dont son fils **Pierre** devait aussi jouir après elle ; qu'**Ywan** et **Thibaut** étaient également fils du châtelain **Wautier II**, mais décédés avant leur mère, qui prit soin de conserver leur mémoire ; que **Thibaut** posséda le terrage de Vitry, passé après lui à **Bauduin de Marquette**, son frère; enfin que ce terrage ainsi que le fief d'Auby provenaient de la côte et ligne de la châtelaine douairière **Adèle**.*
*Nous pensons qu'elle vivait encore en 1187, lors de la reddition du compte du domaine de Douai, faite à Ypres en l'hôtel du comte. **Lanvin**, le comptable, était apparemment le commis de la Châtelaine douairière.*

«Histoire du château & de la châtellenie de Douai», Félix Brassart, 1877 : Preuves, n° XLI.

Douai
Châtelains

3

Gauthier II de Douai
et **Adèle**

? de Douai + après 1187
Châtelaine douairière de Douai
fl 1177

Michel de Douai + 28/03/1190
Châtelain de Douai *(1158)*
(signe la charte 1160 du comte Thierri de Flandres en faveur de l'Abbaye d'Anchin & celle de 1161 en faveur de l'Abbaye Saint-Aubert de Vitry ; celle de 1187 du comte Philippe d'un accord avec l'Evêque d'Arras à propos de Vitry)
ép. **Agnès de Montigny (-en-Ostrevant)**

Thibaut de Douai
chevalier, croisé
(possède le fief de Vitry)
sans postérité

Ywan de Douai

Roger de Douai
+ après 1160
(témoin charte pour Anchin 1160)

Hugues de Douai
+ après 1160
Prévôt de Saint-Pierre de Douai, élu de Cambrai
(témoin charte 1161)

Baudouin de Douai *dit «de Marquette»*
+ après 1208 hérite du fief de Vitry de son frère Thibaut
(témoin d'une charte en 1208)
ép. **?**
()

Pierre de Douai fl 1180-1225
+ un 03/12 ~1225 chevalier, Bailli de L'Ecluse près Douai, Bailli & Gouverneur de Douai (1187) pour le comte Philippe, conseiller de la Reine Mahaut, comtesse douairière de Flandres (1195), croisé à Constantinople (1207/08), Avoué de Somain pour l'Abbaye de Cysoing
(témoin charte 1180 ; témoin du comte 05/1188, 1189 & 1190 ; sceau : au chef d'hermine brisé d'un lambel à quatre pendants de sinople ; ôte le lambel ~1215 ; fonde les village & fief de Rieulay à Somain ~1217)
ép. **Julienne** + un 21/11 avant 1225
(Alexandrine de Valenciennes selon d'autres sources)

? de Douai
ép. **?**
de Mausny

Henri de Mausny
(témoin charte 1200/1209)
ép. **?**

Wautier/Walbold de Douai *dit «d'Auberchicourt»*
+ 1209
ép. **Alix de Mausny**

Gauthier (Wautier) II d'Auberchicourt
+ ~1228 seigneur d'Estaimbourg
(témoin charte 1200/1209)
ép. **?**

branche d'Auberchicourt
> cf. annexe pp.7,8

Gauthier *(Wautier)* III de Douai + 21/02/1208
Châtelain de Douai
(signe 18/08/1199 la charte d'alliance entre le Roi d'Angleterre et le comte de Flandres contre le Roi de France ; confirme la fondation de son père en faveur de Saint-Amé de Douai par charte 01/10/1199 ; autre charte 1208 de confirmation par Raoul, Evêque d'Arras pour la fondation d'obits à Saint-Amé de Douai)
ép. **? Agnès de Beaume(t)z** + après 23/06/1255
douairière de Douai (fille du Châtelain de Bapaume)
(citée charte 1208/09 à propos de son douaire ; donation à l'Abbaye de Près par charte 23/06/1255)

Baudouin de Douai
+ après 1208
Châtelain d'Arras

Gillon *(Gilles)* de Douai
(témoin charte 1200/1209)

Peron *(Pierre)* de Douai
(témoin charte 1200/1209)

branche de Marquette & d'Auby

Jean de Douai + 12/1218
(avant son père)
possède des terres en Artois
(témoin charte 1200/1209)
ép. **Fressende**

Pierre de Douai
clerc à Saint-Géry de Cambrai
(tuteur de Pierre II de Rieulay)

Gauthier *(Wautier)* IV de Douai + avant 02/1255
Châtelain de Douai, seigneur de Vitry et de Montigny
(cité charte 1221 ; fonde le fief de Vieil-Châtel d'Hamblaing par charte 06/1238)
ép. **Hawide *(Havide, Havis)*** + après 23/06/1255
(fille du Châtelain de Bapaume) *(témoin donation 02/1255 à l'Abbaye de Sin ; citée charte 20/05/1262 à propos des revenus du chapelain de Vitry)*

postérité qui suit (p.5)

Isabelle de Douai
+ avant 02/1255
Abbesse de Notre-Dame de Près-lez-Douai
(citée dans la donation à l'Abbaye par charte 23/06/1225)

Pierre II de Douai *dit «de Rieulay»*
+ ~1250 chevalier *(1237)*,
Receveur de L'Espied *(Douai)*

Isabeau de Douai
dame de Rieulay
ép. **?**

Gossuin de Douai
seigneur de Rieulay
ép. **?**

postérité qui suit (p.6) des seigneurs de Rieulay

Jean de Douai
seigneur de Rieulay
ép. **Emmelot de Fretin**
(d'une riche famille bourgeoise de Douai)

Douai
Châtelains

4

Gauthier IV de Douai
et **Hawide (Havide, Havis)**

Gauthier V de Douai + avant 23/05/1286
chevalier, Châtelain de Douai
(fonde un obit à Saint-Amé de Douai par charte 01/1260)
ép. **Jeanne de Roisin** *(charte 23/05/1286 à l'Evêque d'Arras au sujet du château de Vitry)*

Hugues de Douai + après 1257
arrêté sur ordre du Roi de France (1257) *(charte 07/1257)*

Gilles de Douai *dit «de Brillon»*
+ après 1208 chevalier
(cité charte 20/05/1262)

Fredoald de Douai +X 1302
près Courtrai *(contre les Flamands de Jean, comte de Namur)*
Châtelain de Douai, lieutenant du comte Robert d'Artois

Gauthier *(Wautier)* VI de Douai + 07/1303
chevalier, Châtelain de Douai *(du parti Français)*
ép. **Jeanne**, dernière dame **de Wasquehal**
(ou Waskenhal, de la famille des seigneurs de Wasquehal 1096-1268)

? Agnès de Douai + ~1260/70
ép. **Robert**, chevalier, seigneur **de Montigny-en-Ostrevant**

Gilles 1er, seigneur de Wasquehal & Châtelain de Douai, épouse Florence Le Flamenc + ~07/02/1337 (fille de Raoul V, chevalier, seigneur de Can(n)y, Varesne, Baboeuf, Morlincourt, Maréchal de France (~1287), et : soit d'Helvide de Conflans (fille d'Eustache, Maréchal de Champagne, et d'Helvide de Thourotte), soit de Jeanne de Chaumont + 1299)

Gilles 1er de Douai
chevalier, seigneur de Wasquehal *(1304-1320)*,
Châtelain de Douai *(du parti Flamand) (signe la capitulation de Lille 14/09/1304 devant l'armée royale)*
ép. **Florence Flament de Chauny**

Gilles II de Douai, chevalier, seigneur de Wasquehal
(fl 1320-1355)
ép. **Jeanne *(alias Jacqueline)* de Roye** (fille de Dreu et d'Alix de Garlande ; veuve de Pierre de Broc ; ép. 3) Arnould V de Gavre d'Escornaix)

Jean de Douai fl 1355-1393 dernier Châtelain de Douai *(1355)*,
seigneur de Wasquehal *(paroisse, seigneurie et La Marque)*
(ruiné par les guerres entre la France et la Flandre et les dettes paternelles, perd son patrimoine et ses titres de noblesse (restitués par le Roi Charles V ~1365) (cité pour une vente en 1355 à Jean Caron dit «Le Merchier»)
ép. 14/07/1368 **Mahaud de Le Vingne**
(riche héritière)

Guilbert,
Jacques,
Mar(o)ie
& **Catherine *«Ledru»***
de Douai

Douai

Seigneurs de Rieulay

4

Gossuin de Douai
et **?**

sa soeur ou sa fille ?

Alexandra de Rieulay, dame de Rieulay
ép. ~1275 **Gérard IV** + dès 1300 chevalier, seigneur **de Pottes**,
(armes : «*burelé d'argent & d'azur de dix pièces à la bande de gueules brochant sur le tout*» ; un autre armorial de Hainaut donne : «*D'or à trois pots de sable, à chacun deux oreillets*»)

postérité Pottes

Rieulay passe dès 1415 à la famille ***d'Audregnies***

? Baudouin de Rieulay
(cité ~1310)

Douai

Seigneurs d'Auberchicourt
XIII° & XIV°

3, 4?

Gauthier II de Douai
et **?**

Wautier/Walbold de Douai
dit «d'Auberchicourt» + 1209
ép. **Alix de Mausny**

Gauthier (Wautier) II d'Auberchicourt
+ ~1228 seigneur d'Estaimbourg
(témoin charte 1200/1209)
ép. **?**

Hugues de Lannoy
(fils de Jean et de Blanche de Vermandois,
tige des seigneurs d'Americourt) fl ~1330
est dit seigneur d'Auberchicourt et d'Americourt
(héritier de son oncle maternel Hugues de Vermandois dont il relève les armes)

Baudouin II de Douai ° ~1215 + 1289
seigneur d'Estaimbourg
ép. **Ermengarde de Bernissart**

Baudouin III de Douai
seigneur d'Estaimbourg et de Bernissart
ép. **Yolande de Roisin** ° ~1265 + peu après 1302
(fille de Baudri, baron de Roisin + ~1318,
et de Péronelle de Jauche + 1312)

Baudouin IV de Douai *dit «Le Jeune»* (1239, 1251) puis ***«Le Borgne»*** (1258)
+ après 1326 chevalier, seigneur d'Estaimbourg, Bernissart et Broeucq
ép.04/1298 **Jehanne Le Borgne** ° ~1265 dame de la Prairie du Broeucq (fille
de Baude ou Baudouin, Bourgeois et Changeur Lillois, Receveur du Comte,
et de Marotte de Beauffremez ; veuve de Jean de Marbais - ép. 1291)

postérité qui suit (p.8)

Douai

Seigneurs d'Auberchicourt
XIV° & XV°

7

Baudouin IV de Douai *dit «Le Jeune»*
et **Jehanne Le Borgne**

Baudouin V de Douai *(d'Auberchicourt)*
° ~1315 + 19/12/1381 (Estaimbourg)
chevalier, seigneur d'Estaimbourg, Bernissart et La Beuvrière
ép. 1338 **Marie de Mortagne *dite «de Landas»***, dame de Bouvignies ° ~1319 + 1370 (fille de Jean 1er de Mortagne et de Marie de Landas ° 1280 + après 1348)

Isabeau d'Auberchicourt *dite «d'Estaimbourg»* ° ~1335/40 + 01/03/1385
dame d'Estaimbourg, Bouvignies et Orchies
ép. **1)** ~1346 **Gérard d'Antoing de Briffoeil**, chevalier, seigneur de Gondecourt et du Has, Gouverneur d'Artois (11/05/1352) +X 1356 (Poitiers)
(fils de Gauthier et de Catherine de Sorel-Estrées)
ép. **2)** 04/06/1358 (Auberchicourt) **Jacques 1er (alias Jean) d'Olhain**, chevalier, seigneur de Rollancourt, Grand-Rullecourt, Bouvignies et d'Estaimbourg (par sa femme)
(fils de Jean III Isaac chevalier, seigneur d'Olhain, Caucourt et Cottènes, et de Béatrix de Wavrin, dame de Wavrin, douairière d'Olhain, fille de Robert II de Saint-Venant, Sénéchal de Flandres) *(armes : «d'argent à trois tourteaux de gueules, 2 & 1»)*

1) Isabeau d'Antoing

2) Jacques II d'Olhain
° ~1360 + 1417
ép. **Isabelle de Sainte-Aldegonde**

Isabeau d'Olhain
ép. **Colart de Beauffort**, chevalier

Jeanne(tte) de Beauffort
ép. 1481/82 **Philippe**
(*ou plutôt* Jean «*Le Josne*»?)
de Baillencourt

2) Hugues d'Olhain
+ 1415

Catherine d'Auberchicourt
dite «d'Estaimbourg»
ép. **Gilles Hanette**, seigneur de Bercus
(par achat ; il en relève le nom et les armes)

Jean Hanette, seigneur de Bercus
ép. ~1430 **Jeanne du Chastel** (fille de Jacques, bâtard, seigneur d'Erry, et de Marguerite de Hainaut)

Quintin de Bercus fl 1477 seigneur de Bercus
ép. ~1470 **Anastasie de Landas** (fille de Gilles de Landas *dit «Grignant»*, seigneur de Rupilly, et de Jeanne du Chastel, dame de La Howardrie)

Arnould de Bercus, seigneur de Bercus
ép. ~1500 **Catherine de La Vacquerie**, dame de Saint-Férieul > *postérité*

Douai

Châtelains officieux, Vicomtes, Gouverneurs & Prévôts de Douai

depuis la fin du XIV° siècle

5?

? Nicolas de Wavrin
seigneur de Waziers,
Capitaine de Douai (1340)

Hugues 1er de Lannoy ° peu après 1311/12
+ fin 06 ou 07/1349 (Lys) ou plutôt 1373 ?
(fils de Mahaud (Mahienne) de Lannoy, héritière de Lannoy, et de Jean d'Allery dit «Jean 1er de Lannoy», chevalier)
Gouverneur de Douai

Mahaut de Wavrin, dame de Goussancourt
(fille d'Hector de Wavrin, seigneur de Goussancourt)
transmet ses droits sur Douai à son mari
ép. **Guillaume II de Nesle**,
Châtelain de Douai (par sa femme)
(fils de Guillaume et d'Alips de Saint-Venant)

Hue (Hugues) Quiéret,
fl 1335 *(fils d'Hue Quiéret et d'Ade)*
Capitaine de Douai (1339)

Jean de Melun
vicomte de Gand, seigneur d'Antoing,
Epinoy, Sauty, chevalier de la Toison d'Or,
conseiller & Chambellan de Philippe
«*Le Bon*», duc de Bourgogne,
Gouverneur de Douai
ép. **Jeanne d'Abbeville de Boubers**
(fille d'Edmond et de Jeanne de Reilly)

? Eustache de Ribemont
Gouverneur de Lille (1352)
puis de Douai (1357)

Jacques 1er de Luxembourg
fl 1450/60
Gouverneur de Douai

Hue (Hugues) III de Lannoy
+ 01/05/1456
(fils de Guillebert (Gilbert) de Lannoy et de Catherine Gobiert de Corbon de Molembaix)
Gouverneur de Douai

Baudouin 1er «*Le Beghe*» ou «*Le Ber*» («*Le Bègue*») de Lannoy
+ 1474 *(fils de Guillebert (Gilbert) de Lannoy et de Catherine Gobiert de Corbon de Molembaix)*
Bailli-Gouverneur de Douai (~1423)
ép. **2) Adrienne de Berlaimont *dite «de Floyon»***

Philippe d'Inchy
ép. **Marguerite**
Bâtarde **de Saint-Pol**
(fille de Louis 1er de Luxembourg-Saint-Pol + 1475 et de ?)
Châtelaine de Douai

Baug(e)ois d'Inchy
chevalier, seigneur d'Inchy,
Châtelain de Douai
ép. **Agnès**, dame **de Heilly**
et de Pas-en-Artois

Jean II (ou III) de Lannoy
° 27/04/1410 + 18/03/1492
Gouverneur & Capitaine
de Douai

Antoinette d'Inchy, dame de Saint-Leu
ép.1467 **Philippe de Montmorency** + avant 21/02/1474
seigneur de Croisilles, Gouverneur de Douai
(fils de Jacques 1er et de Philippa (Philippotte)
de Melun ; veuf de 1) Marguerite de Bours, fille
de Guillaume ou Wiscart, et de Catherine
de Poucques ; et de 2) Gertrude de Reymerswale)

Jean de Lalaing + 1498
(fils de Guillaume 1er de Lalaing ° ~1400 + 1475 et de Jeanne de Créquy «L'Aînée», dame de Bugnicourt)
Prévôt de Saint-Amé de Douai

Baudouin II de Lannoy
° ~1436/40 + 07/05/1501
Gouverneur de Douai

Douai

Châtelains officieux, Vicomtes, Gouverneurs & Prévôts de Douai
depuis la fin du XIV° siècle

5?

Jean de Montmorency + après 1563
(fils d'Hugues de Montmorency et de Jossine de Saint-Omer) Gouverneur de Douai
ép. **Philippine de Lannoy** (fille de Ferri de Lannoy, seigneur de Fresnoy)

François de Montmorency + 1594
(fils de Jean 1er et d'Anne du Bois-Trélon)
Gouverneur de Douai

Philippe-Lamoral de Gand *dit Vilain*
comte d'Issenghien, Emelghem, baron de Rassenghien, Gouverneur de Lille, Douai & Orchies
ép. 04/10/1611 **Isabelle-Marguerite de Merode** (fille de Philippe, baron de Frentz, vicomte d'Ypres, 1° comte de Middelbourg, et de Jeanne de Montmorency)

Jean de Robles + 1621
comte d'Anappes *(1603)*, baron de Billy, seigneur de Santes, Wevelghem, etc., Gouverneur & Grand bailli de Courtrai, Gouverneur & Capitaine général de Lille, Douai & Orchies
ép. **Marie de Liedekercke** (fille d'Antoine, baron de Heule, seigneur de Mouscron)

Eustache de Croÿ
comte du Roeulx et du SERG, baron de Beaurain, Villen Clarque, chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur & Capitaine général de Lille, Douai & Orchies
ép. **Théodore-Gertrude Marie de Kettler**

Alexandre-Jacques de Pomereu
° 1634 + 29/09/1718 (Douai)
Gouverneur de Douai

Louis II de Melun-Epinoy
° ~1694 + 13/07/1724
Prévôt héréditaire de Douai

Joseph-Marie, duc **de Boufflers**
° 1706 + 02/07/1747
Gouverneur & Grand-Bailli de Douai

Douai

Annexe : La seigneurie de ***Marquette-en-Ostrevant***

Etude de **Charlie Marquette** (10/2017)

Réflexions sur la seigneurie et le patronyme de Marquette-en-Ostrevant

Reproduction picturale de Marcel Stiennon, 1970.

Introduction

Relié historiquement au canton de Bouchain, le village de Marquette se situe au sud-ouest de Valenciennes, dans le département du Nord. Il se distingue de son homonyme Marquette-lez-Lille par la suffixation «*en-Ostrevant*». Lequel Ostrevant ou pagus Austrebantus / Ostrebannus, est «*le pays renfermé entre (les rivières) le Senset, la Scarpe et l'Escaut, renseigne un dictionnaire géographique du XIXe siècle, qui paraît avoir pris ce nom de sa situation sur la limite de l'Austrasie, d'Austrasia et de bant, qui signifie la limite en flamand*» 1. L'étymologie du village lui-même, à l'instar de Marcq-en-Ostrevant, la commune voisine, doit être rapprochée selon Eugène Mannier 2, du radical germanique Mark, qui signifie également la limite, la frontière. En basse latinité, Marca, Marchia, Margo, voulait d'ailleurs dire l'extrémité, la limite, le bord, la marge. Autrement dit, Marketta, Marchetta, ancienne désignation de Marquette, signifie la petite frontière. L'historien Félix Brassart fait justement observer «*qu'il existait de très haute-antiquité dans l'Ostrevant, entre Douai et Bouchain, un territoire assez étendu et comprenant plusieurs villages ; ce territoire s'appelait encore au XIIe siècle : le Warde Saint-Rémi [...] Sa limite était Marcq, Marca santi Remigii, c'est-à-dire la marche (frontière, limite) de Saint-Rémi*» 3.

Quoiqu'ayant une origine incertaine, son ancienneté remonterait selon Jean-Baptiste Carpentier, au XIe siècle et plus précisément à 1095, à la date de rédaction de la charte du tournoi d'Anchin, à laquelle est accolée une liste de trois cents seigneurs prêts à s'enrôler dans la première croisade pour Jérusalem 4, et dans laquelle figurent les plus lointains seigneurs connus de Marquette *(Rotgerus de Marketa, Petrus frater ejus)* 5. Cette source doit cependant être prise avec la plus grande prudence et reste discutable, l'abbaye d'Anchin qui avait pour tradition de recenser les moindres évènements aux alentours n'en faisant aucune mention dans ses archives 6. L'historien Henri d'Outreman cite en revanche un certain Roger de Marquette *(Rotgerus de Marcheta)* l'année suivante, en 1096, comme témoin de l'accord entre l'abbaye de Saint-Amand et Anselme Ier de Bouchain, comte d'Ostrevant et châtelain de Valenciennes 7. Peut-être serait-ce le même personnage ? En tous les cas, cette source semble plus crédible que la première et pourrait éventuellement la confirmer. Etrangement, Carpentier mentionne de nouveau un Roger de Marquette en 1189, le faisant suivre immédiatement d'un certain Anselme de Marquette en 1227, sans démontrer l'agnation qui les relierait l'un à l'autre 8. Ce sont les traces écrites les plus lointaines que l'on possède faisant état dudit fief.

Il serait certainement opportun de préciser que le patronyme à cette époque étant inexistant -du moins en plein processus de fixation, l'ajout de «*de Marquette*» au prénom ne saurait signifier autre chose qu'une indication de la seigneurie à laquelle ledit personnage appartenait. L'appellation scientifique liée cette pratique est la topo-patronymie, c'est-à-dire que le titre de noblesse en question dépendait nécessairement du bien foncier du même nom. Ceci pour noter simplement que l'ancienneté de la seigneurie dont il est question ici ne peut être prouvée au-delà du Moyen-âge central.

Bien plus avant encore, il était attribué à la population indigène le nom d'Atrébates 9, peuple d'origine celte arrivé dans la région d'Arras autour du IIIe siècle av. JC 10. Au 1er siècle av. JC, Jules César leur fit la guerre. Vint ensuite une longue période romaine jusqu'à ce que les Francs les défirent et prirent leur place à la fin du IVe siècle. D'ailleurs, la Monographie de Marquette-en-Ostrevant rédigée sous la direction de Théodore Leuridan, rapporte de manière anecdotique les résultats de fouilles archéologiques mettant au jour le pavage d'une antique voie de communication datant de l'époque romaine 11.

Profitons incidemment pour louer l'extraordinaire qualité de cette monographie dont le présent article s'inspire fortement, surtout des pages initiales. Car pour la période qui nous intéresse ici, les éléments que celle-ci met en exergue tendent à montrer qu'il serait inutile voire redondant de produire une étude scientifique identique. La critique qui pourrait juste lui être faite est que son auteur a volontairement écarté des informations - son propos étant moins généalogique qu'historiographique, et qui, pour la démonstration que nous faisons ici, sont tout à fait lacunaires. C'est la raison pour laquelle il semble nécessaire d'apporter quelques précisions qui fourniront à n'en point douter une meilleure compréhension de la Maison de Marquette dans le temps et dans l'espace. Déjà le docte suscité F. Brassart à la fin du XIXe siècle, ainsi que des experts en sigillographie tel que Pierre Feuchère au milieu du XXe siècle, avaient relevé cette nécessité d'établir des ponts interdisciplinaires. Car en ce domaine, se borner à une seule discipline revient à s'y enfermer et ne percevoir la réalité historique -forcément biaisée- qu'à travers ce spectre. Bien que les travaux de F. Brassart concernant la châtellenie de Douai et les quelques généalogies de familles aristocratiques soient incontournables, il est à déplorer *(pour nous)* qu'il ne se soit pas appesanti davantage sur la seigneurie de Marquette et ses ramifications dans le pays 12. De la même manière, l'investigation plus récente mais non moins fastidieuse de Monique Davril sur presque toutes les branches de la famille jusqu'au milieu du XVIIe siècle souffre de graves manques, l'auteur étant disparue avant d'avoir achevé la publication de ses recherches 13. Certes, celles-ci ont permis aux généalogistes d'avoir une idée plus précise de l'étendue géographique des différentes branches de la famille. Cependant, son travail reste à compléter pour les localités non recensées.

En effet, les seigneurs médiévaux, qui ont constitué la chefferie de Marquette pendant au moins quatre siècles, possédaient également des terres bien en dehors du village-même et y ont laissé des traces, permettant ainsi de relier les indices entre eux. L'intérêt du présent développement réside donc dans le fait d'apporter un regard nouveau sur cette Maison et de la connecter avec les branches subsistantes et isolées du Douaisis.

Bien qu'une réalité historique ne saurait être approchée autrement qu'en accumulant et en analysant une somme considérable de documents, il faut malgré tout avoir à l'esprit et ce, de manière constante, que les archives et les bibliothèques en manquent justement péniblement. L'hypothèse ébauchée ici et les conclusions induites ne peuvent dès lors être que partielles ; et doivent d'ailleurs être considérées comme telles.

Il est par ailleurs à souligner avec force que ce déficit d'informations n'a jamais été un prétexte pour distordre la réalité et donner à quelque lignage que ce soit les lettres de noblesse qu'il ne mériterait pas. Cette recherche est une recherche conduite dans la plus grande intégrité intellectuelle, loin de toute motivation vaniteuse.

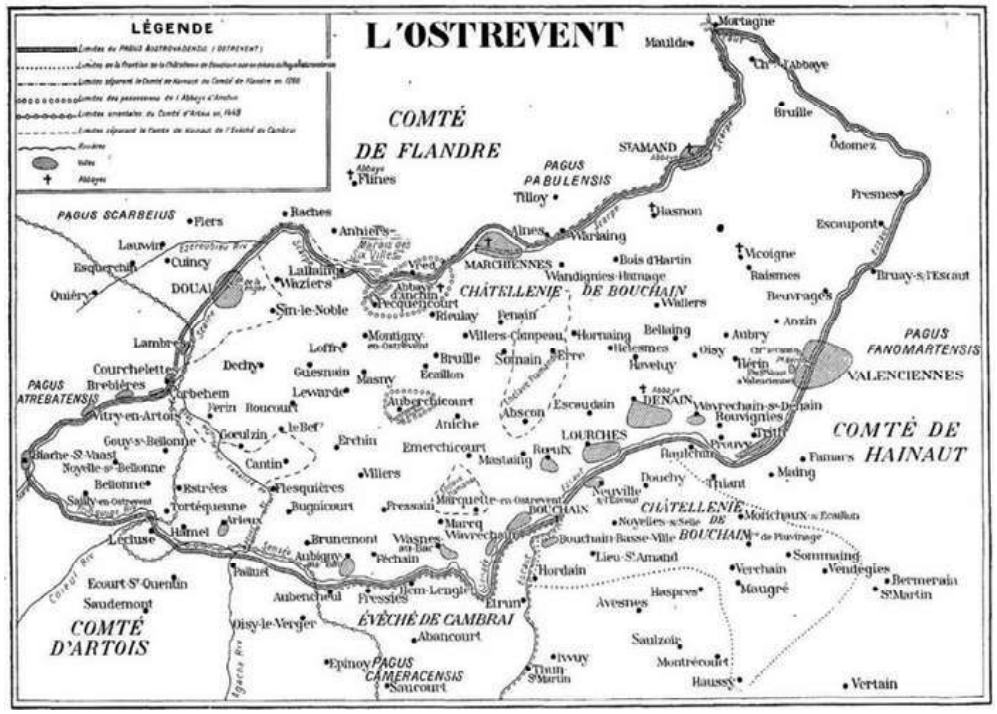

carte de l'Ostrevant

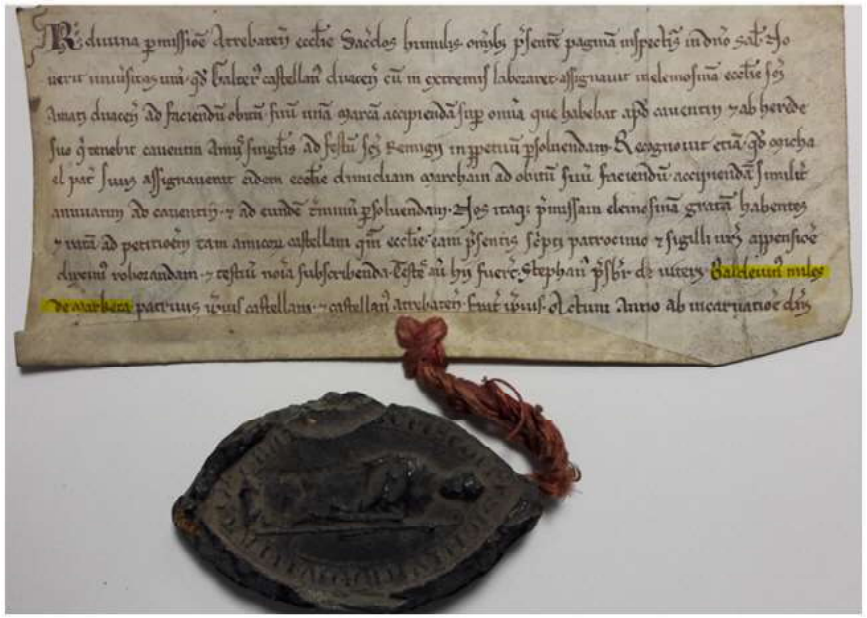

charte d'Anchin ~1160

L'odyssée d'une seigneurie vicomtière au moyen-âge

Comme émis supra, la démonstration consistant à attribuer *«une aïeulité»* aux familles de Marquette recensées dans les registres paroissiaux du XVIIe siècle est chose extrêmement hardie, si bien que, de part le manque de preuves factuelles, celle-ci doit être lue avec un œil critique.
Une explication de la démarche s'impose. Nous sommes partis du postulat selon lequel les résidants de cette époque portant le patronyme de Marquette, nombreux aux alentours de Douai, et étant tout de même éloignés du village de Marquette-en-Ostrevant d'une quinzaine de kilomètres, devaient certainement avoir un quelconque lien généalogique avec la seigneurie d'origine. Ce lien n'a pas jamais été démontré. C'est la raison pour laquelle il eut pour nous, au départ, valeur d'hypothèse.
C'est tout d'abord Etienne Pattou qui nous a orientés sur la piste, avec un document généreusement mis en ligne au sujet de la Maison de Douai 14. Après avoir énuméré les châtelains de la ville et autres comtes carolingiens, figure (à la page 3) un certain Baudouin de Douai dit *«de Marquette»*, duquel descendent ses fils Gilles et Pierre, tous témoins d'une charte signée en 1209 en présence de la reine Mahaut, fille du roi du Portugal et comtesse douairière de Flandres 15. Le plus surprenant pour un non-averti est le fait qu'il y stipule infra «*Branche de Marquette et d'Auby*». Car si Auby et Douai sont mitoyens, pour le coup, Douai, d'où est issu le fameux Baudouin *(Baldeuinus miles de*

Nous avons compris au fil des lectures que la source de cette affirmation était l'autorité en la matière, Félix Brassart. Effectivement, dans son opus majus, Histoire du château et de la châtellenie de Douai, on peut y lire : «*En 1177, quand Adèle de Douai exerçait l'office de Gavenier, le châtelain de Douai était Michel (1158-1190), présumé fils du châtelain Wautier II, seigneur recommandable, mort en septembre 1158. Michel était le frère aîné du chevalier Pierre de Douai, que nous allons retrouver Gavenier après Adèle de Douai ; du chevalier Bauduin de Marquette (...), et auteur de la branche dite de Marquette et d'Auby ; or, celle-ci tint précisément le fief d'Auby sur lequel était assise la rente d'un demi-muid de froment due à l'église Saint-Amé pour l'obit de la châtelaine Adèle et de ses fils Ywan et Thibaut. Le châtelain Michel était encore frère du chevalier Waltold d'Auberchicourt, auteur de la branche de ce nom ; de Roger, qualifié frère de Michel, châtelain de Douai, dans une charte d'Anchin de l'an 1160 environ (...), d'Hugues de Douai, prévôt de Saint-Pierre de Douai, puis élu de Cambrai*, etc » 17.

Plusieurs choses sont à relever de cet extrait ; d'une part, que Baudouin de Douai, fils du châtelain Wautier II et d'Adèle de Douai 18, est la souche des familles d'Auby et de Marquette, du moins dans cette circonscription. D'autre part, il est souligné la taille hors du commun de la fratrie qui semble avoir été déterminante dans le morcèlement du territoire. Le patronyme des nouveaux seigneurs le justifie. Sept au moins en sont d'ailleurs issus : celui d'origine, de Douai, puis ceux de Saint-Albin, d'Auby, de Marquette, de Masny, d'Auberchicourt et enfin de Rieulay. La seigneurie de Marquette était, selon la définition de l'auteur du comté d'Ostrevant, la limite d'un vaste pays dont Douai était le centre névralgique. Cela tendrait à prouver que Baudouin devait assurément en être à la tête, sinon pourquoi aurait-il été précisé le concernant «*Baudouin de Douai dit de Marquette*» 19 ? D'autant qu'il détenait en plus la seigneurie de Vitry-en-Artois, hérité de son oncle paternel Thibaut 20. Il aurait très bien pu prendre ce titre, comme son frère Pierre prit tantôt celui de Douai tantôt celui de Rieulay 21.
Malheureusement, les informations qui nous sont parvenues sont trop insuffisantes pour en tirer quelque conclusion véritable que ce soit et soulèvent même plus de questions qu'elles n'y répondent. Si l'existence des seigneurs suscités du XIe siècle était avérée, quel lien entretenaient-ils avec la Maison de Douai ? Seraient-ils et serions-nous, nous-mêmes, dans la configuration de ce que relève le médiéviste Edouard Perroy à propos de la seigneurie cousine d'Auberchicourt ? Sur laquelle il expose que : «*Il y eut deux familles du nom d'Auberchicourt, sans lien apparent entre elles ; la première avait une seigneurie à Auberchicourt la seconde la seigneurie d'Auberchicourt. Le cas n'est pas rare et trompe souvent les généalogistes qui veulent à tout prix que similitude de nom signifie identité d'estoc. Quantité de familles bourgeoises ou même plus humbles portent également le nom de leur village d'origine ; point n'est besoin de supposer, avec le Dr Feuchère qu'elles descendent nécessairement de la branche cadette de la race seigneuriale. Enfin les armes ne sont pas plus probantes pour établir une filiation. Comme les noms, elles ont été l'objet de substitutions et d'usurpations que les généalogistes confiants ne dépistent pas toujours*» 22.
Toujours est-il qu'un détail -somme toute anodin- montre qu'a posteriori le village de Marquette-en-Ostrevant eut bien un rapport avec la châtellenie de Douai et plus précisément avec les descendants de Baudouin. Il est énoncé, toujours dans la monographie de l'abbé Leuridian, qu'un «*fief appelé Jardin d'Oby, contenant 2 coupes de terres, appartint primitivement aux membres de la famille d'Auby, issue de la maison de Douai*» 23. D'ailleurs, ce jardin n'était pas le seul dans ce cas. Il y avait également le fief de Saint-Pierre à Sin-le-Noble. Et les fiefs de Farvacque et de Vendeville étaient aussi tenus à des rentes, terrages et autre justice vicomtière des châtelains de Douai 24. Il est donc fort probable que Baudouin ait eu en possession la seigneurie de Marquette, et que la branche d'Auby en ait laissé quelques traces toponymiques. Il est remarquable en lisant la carte ci-dessous que le fief de Marquette-en-Ostrevant dépendait toujours du baillage de Douai en 1676. Ce qui devait être d'autant plus vrai les siècles précédents. Les cartes de cette période n'existant pas, il est difficile de le démontrer.

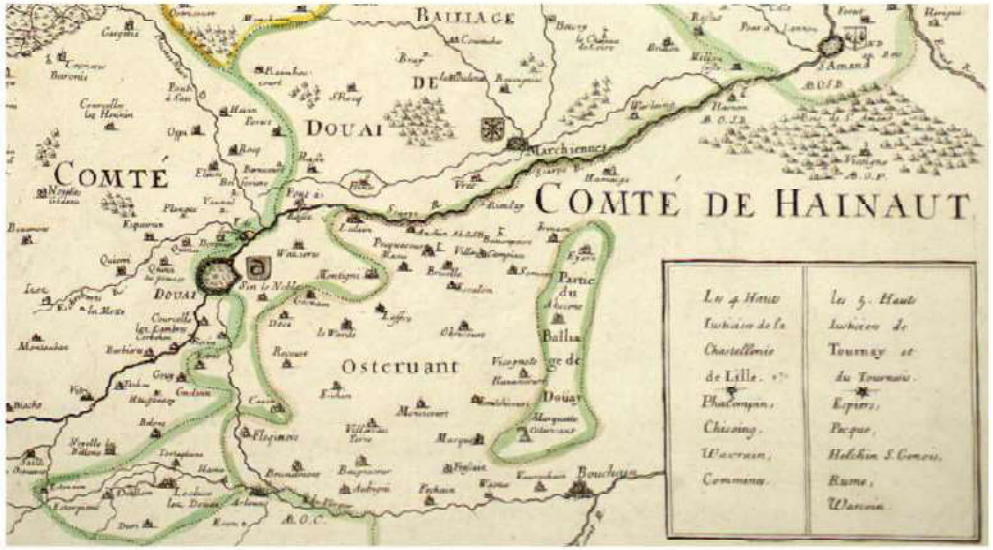

Carte de Flandre Gallicane conquise par le Roy, 1676 (Bibliothèque Municipale de Lille, carton 48-2, 2).

Nous savons cependant, grâce à F. Brassart, qu'en 1234, la châtellenie de Douai avait la main sur la seigneurie de Marquette-en-Ostrevant. En effet, Alexandre de Markete, fils de Hugues 25 et neveu de Henri de Masny 26, tous descendants du châtelain Wautier II de Douai, reconnut au chevalier Hugues de Ruet, seigneur du fief du même nom, une dîme à Marquette, tenue des prévôts de Douai, Henri de Hondescote et dame Ida, sa femme et fille de Gérard III de Douai, eux-aussi parents dudit châtelain et vassaux dudit Alexandre 27. Ce qui montre qu'au fil des générations, certes le territoire se morcèle, les patronymes et les sceaux évoluent, mais le comté d'Ostrevant reste toujours en possession de la même famille.

Le chanoine Leuridian fait pareillement remarquer au sujet de Marquette-en-Ostrevant, que «*les armoiries de la famille seigneuriale du même nom sont «D'azur, semé de billettes d'argent, au croissant du même brochant sur le tout» »*, et qu'«*elles figurent dans les sceaux* 28 *et dans les cartes héraldiques du Hainaut*» 29. Ce qui sera vérifiable ci-dessous. Et précise au sujet de Courchelettes, au sud-ouest de Douai, que «*cette terre aurait été possédée, du XIIIe au XVIe siècle, par les seigneurs de Marquette-en-Ostrevant*» 30.

Il ajoute qu'au XVe siècle, la famille possédait également les seigneuries de Noyelles-sur-Selle, à l'est de Marquette, de Perumont et de Wagnonville, contigu à Douai 31. De même pour Auby, au nord de Douai, l'Abbé Leuridan écrit que «*cette seigneurie appartint d'abord à une branche cadette de la famille de Douai, dont plusieurs membres prirent le nom d'Auby* 32» 33. Ce que l'on trouve aisément dans le Trésor généalogique de Dom Caffiaux à propos des familles renommées précédant l'an 1400. Y figurent en effet pour les années 1280 et 1284, Pierre et Evrard d'Auby 34 ; le premier étant connu comme chevalier dans les actes du domaine de Marquette-en-Ostrevant 35 et le deuxième également recensé comme Evrard de Marquette, coseigneur d'Auby 36.
Le même Evrard est ailleurs mentionné comme étant «*de la maison des châtelains de Douai, branche de Marquette et d'Auby, descendant au sixième degré du châtelain Wautier II, mort en*

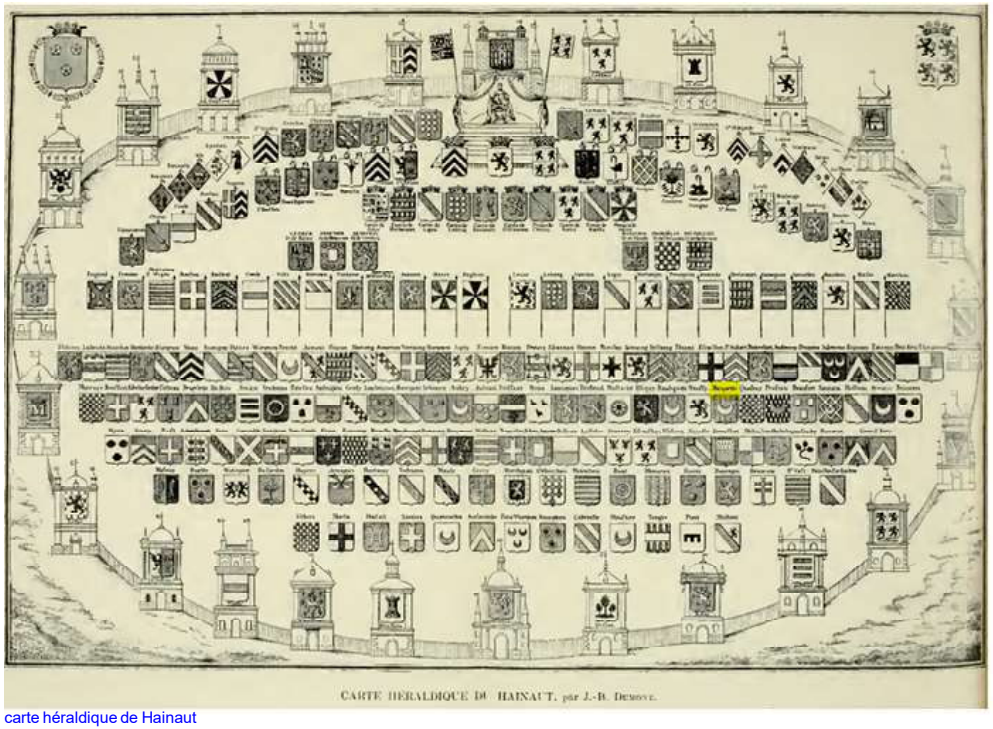

carte héraldique de Hainaut

Société d'études de la province de Cambrai, Annales,

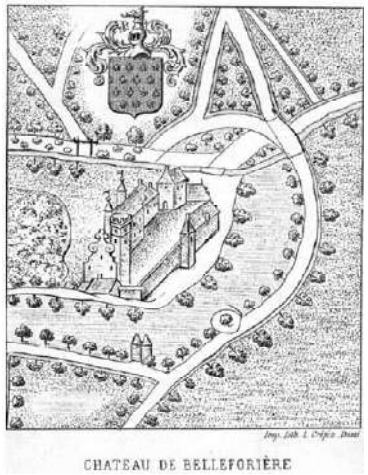

château de Belleforière

1158 37 (...) Il tenait la seigneurie d'Auby en partie (...) En 1232, le trisaïeul d'Evrart d'Auby, Pierre d'Auby, chevalier, portait encore le chef d'hermine de sa maison et pour brisure une bande brochant sur le tout» 38. Puis, est également mentionné brièvement à la suite d'un de ses dix enfants : «*Pierre de Marquette, fils de monseigneur Evrart d'Auby, chevalier*» 39.

La volatilité du patronyme d'une génération à l'autre a de quoi surprendre et a plongé les généalogistes dans une certaine perplexité 40. C'est la raison pour laquelle Th. Leuridian cite le personnage et explique : «*Evrard de Markete, qui paye à Saint-Amé de Douai la redevance d'un obit pour Adèle de Douai et ses fils ; précédemment cet obit était acquitté par dame Marote d'Aubi, qui fu femme Pieron d'Aubi, chevalier, fil Bauduin de Markete, chevalier*» 41 dont il a été question plus haut. Cette mention prouve bien qu'Evrard de Marquette était un de leurs descendants et héritiers » 42.

Concernant le domaine d'Auby dont celui-ci fut seigneur, il semble pertinent de s'y arrêter un instant pour avoir une idée plus précise des personnages suscités. Il est écrit dans une étude à son sujet : «*(...) le hameau de Belleforière s'appelait autrefois, d'après M. Brassart 43, Hasprach et se trouve mentionné dans un diplôme de la collégiale de Saint-Amé de 1076, où l'on voit que Wautier 1er, châtelain de Douai, donne à cette église un alleu 44 situé à Flers et à Asprach, consistant en terres, prés, marais et bois*».

Après l'énumération des premiers seigneurs du nom de Bourghelles, «*nous trouvons ensuite une Marie d'Auby, qualifiée de dame de Belleforière, peut-être fille de Boussarde (de Bourghelles), qui vend une terre sise à Flers, en avril 1292 ; dans ce titre cette dame mentionne tous ses enfants dont voici les noms : 1er Bauduin Carons, 2ème Roger, 3ème Alart Tourbet, 4ème demoiselle Marie, femme de Piéron d'Auby 45, 5ème Jeanne, 6ème Agnès, 7ème Marghot*» 46. En fin de texte, on peut lire : «*Parmi les vassaux du comté de Belleforière, apparaissent en grand nombre les noms de familles connues dans le pays. Voici d'abord ceux que nous avons relevés dans divers actes de dénombrement ou de relief (...) 6 février 1616. Antoine de Marquette, « jeune homme », fils de Jean demeurant à Rache (...) 13 novembre 1646. Jean de Marquette, fils de Venant et héritier d'Adrienne Poulain. 13 novembre 1646. Venant de Marquette, laboureur « au Maretz-Warendin ». 30 avril 1671. Pierre de Marquette, « caron » à Ribeaucourt. 3 janvier 1761. Augustin-Joseph Demarquette, lieutenant-bailli de Belleforière, pour relief servi au nom de l'église de « Rotz ». (...) 10 novembre 1646. Venant de Marquette, lieutenant de Belleforière*» 47.

Plusieurs choses sont à dire de ces extraits. La première et la plus flagrante est que depuis la donation du châtelain Wautier 1er de Douai au XIe siècle, une grande partie des descendants, mus en d'Auby et/ou en de Marquette, sont restés implantés sur le même territoire pendant six siècles, si bien que certains d'entre eux sont reconnaissables dans la généalogie de M. Davril. D'aucuns se sont fixés en de Marquette, d'autres en d'Auby.
Le Dr Pierre Feuchère fera néanmoins objection à F. Brassart quant à confondre les branches d'Auby comme il l'eut fait 48. Il explique que : «*Il existe, en effet, sept familles qui portent au XIIIe et au XIVe siècle le nom d'Auby. Les Auby-Saint-Albin au XIIe siècle («chef» comme les châtelains de Douai dont ils sont issus) ; Les Wavrin-Auby qui leur succèdent vers 1190 ; les Tourbet-Auby qui portent l'écusson en abîme sans bande brochant sur le tout et qui en sont issus à la fin du XIIIe siècle ; les Auby au chef et à la barre componée ; les Auby à la croix et au lambel ; les Auby-Marquette issus des châtelains de Douai (chef d'hermine à la bande, puis fasce avec franc canton au lion) ; les Auby, bourgeois de Douai (coupé d'or & d'azur aux trois roses). La différenciation héraldique et généalogique permet d'affirmer que les Auby porteurs d'un «écusson à la bande brochant sur le tout» sont très proches des Wavrin et descendent peut-être de Gilles, cité en 1177, frère du sénéchal Hellin 1er*» 49. La citation a son importance parce que si P. Feuchère reconnaît des origines parfois multiples au patronyme d'Auby, il reste néanmoins muet sur celui de Marquette. Ni chez lui ni chez d'autres experts, avons-nous réussi à trouver une souche de Marquette qui serait apparue autre part que de Baudouin de Douai 50. Et selon les éléments exposés supra, il semblerait que la famille du même nom, à Marquette-en-Ostrevant, tissait des liens étroits avec leurs origines de Douai et des alentours. Il ne paraîtrait donc pas saugrenu de soutenir qu'un des fils de Baudouin, peut-être Pierre *(au vu du nom de ses descendants)*, ait hérité de la seigneurie d'Auby, et l'autre, Gilles, de la seigneurie marquisale de Marquette-en-Ostrevant. Eux deux auraient créé à leur tour deux autres branches, éloignées mais jumelées, de Marquette. Cette idée a de la cohérence et peut certainement être prise pour vraie, sauf si un jour démentie par quelques preuves convaincantes et contradictoires.

La deuxième chose que nous voulions dire à propos des extraits cités plus haut, et qui révèle le mal de tout généalogiste, c'est de ne pas pouvoir solutionner «*les vides*» de l'odyssée d'une famille, faute d'informations. Entre le XIVe et le début du XVIIe siècle, la documentation semble s'être volatilisée. A cela, nous répondrons deux choses.

Premièrement, il faut savoir que le pays a subi d'énormes pertes humaines et matérielles dues aux guerres incessantes entre la France et l'Espagne. F. Brassart rappelle que «*des maux sans nombre vinrent fondre sur le village, (...) pendant plusieurs années le village de Flers fut presque complètement abandonné par ses habitants, dont la plupart s'étaient réfugiés à Douai*» 51.
Et le littérateur Hippolyte-Romain Duthillœul enchérit en déplorant que : «*Si les prieurs de Flers furent maltraités par les souverains des Pays-Bas et par les troupes des diverses puissances, combien les habitants n'avaient-ils pas à souffrir, eux, dont le pillage et la ruine précédaient toujours ceux des ecclésiastiques, qui, d'ailleurs, ne manquaient pas de ressources après les désastres. En effet, les prieurs se retiraient à Senlis, tandis que les habitants supportaient seuls les maux de la guerre. Des mémoires du tems disent qu'il ne resta qu'une seule maison à Flers, gardée par des soldats ; que tous les matériaux provenant de la destruction des habitants furent vendus aux jésuites, qui bâtissaient à Dorignies, de peur que les troupes ne les emportassent, tant était grande la rage du pillage. La désolation fut telle, dans cette partie du pays, que pendant vingt-cinq ans, on ne vit ni laboureur, ni fermier sur les champs qui s'étendent du Forest à Arras*» 52.
Il n'est point besoin d'être doté de beaucoup d'imagination pour comprendre que si les écrits ne se sont pas perdus – ce que nous avons peine à croire, la mémoire collective a certainement du être profondément affectée par la tragédie des guerres, jusqu'à même oublier une partie de son histoire locale.

Deuxièmement, les vides générationnels évoqués plus haut ne sont pas si importants, du moins d'un point de vue général. Car là où Th. Leuridian a légèrement manqué d'exhaustivité dans son recensement de la Maison de Marquette-en-Ostrevant, Casimir de Sars de Solmont semble avoir été beaucoup mieux informé. Et nous en rapporte dans son manuscrit (p. 697) une généalogie plus détaillée 53.

La rareté du document mérite que l'on transcrive les informations principales.

Il est écrit tel que :
de MARQUETTE de Valenciennes
de Marquette, famille originaire du Hainaut, porte «*D'azur, au croissant d'argent, accompagné de huit ou dix billettes du même*».

1ère génération
Jean de Marquette, Seigneur dudit lieu, épousa... 54

2ème génération
Jean, Seigneur de Marquette-en-Ostrevant, cise à six dans le canton de Bouchain, épousa l'an 1396 Marie de Sars, laquelle porte «*D'or, à la bande de gueules, chargée de trois lions d'argent lampassés d'azur*», fille de Guillaume, seigneur de Sars et de Maisnil et de dame Berthe d'Yselstain...
...de Marquette, Seigneur de Saint-Pierre
2ème fille, épousa...

3ème génération
Jean de Marquette, Sgr dudit lieu, mourut à Valenciennes, le 14 février 1464 à Valenciennes, gist avec sa femme à Notre-Dame La Grande, dont épitaphe ci-après à la lettre (a), il avait épousé l'an 1410 Marie de Grées, laquelle porte «*Fascé de gueules & d'argent de six pièces*», décédée le 6 octobre 14... fille de Jean de Grées et de dame Isabeau de Noyelles dudit lieu... 55

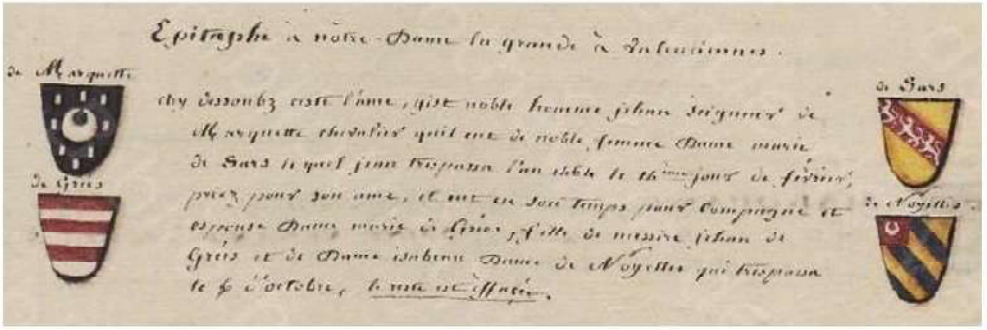

épitaphe à Notre-Dame La Grande à Valenciennes

4ème génération
Jean, Seigneur de Marquette, vivait l'an 1437 56.
Suivent après en notes :
Guillaume de Marquette, l'an 1302 épousa Ide de Saint-Génois, porte «*De gueules, au sautoir d'azur, liseré d'argent, chargé de cinq roses d'argent*». Il eut Guillaume, Jean et Simon de Marquette 57.
Alix de Marquette-en-Ostrevant, en 1304 et 1307, fille du sr de Marquette. Elle épousa Guillaume de Six, sr de Than, porte «*D'azur, à trois étoiles d'argent*», fils d'Alexandre de Six et de Mahaut de Wasnes.
Jean de Marquette, épousa Gillette de Gorges ou de Ghorges, porte «*D'argent à la bande de sable, chargé de trois têtes d'aigle arrachées d'or, au 1er canton gironné d'or & de gueules, de dix pièces, à la bordure engrelée de gueules*», fille de Henri de Ghorges et de Jennine de Candeville...
Marguerite de Marquette, épousa Jean du Fief, porte «*D'azur, au lion d'argent*», fils d...
Jossine de Marquette, épousa Robert le Flamen, sr d'Houdain en Hainaut, porte «*De gueules, au chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles d'argent*», fils d'Alexandre Le Flamen d'Houdain et de Anne de Harchies.
Richilde de Marquette, épousa Josse Boulengier, porte *«D'azur, à trois besans d'or, au chef du même, à l'aigle naissant de sable»*, fils de Hugues et de Jeanne d'Aveloix.
Catherine de Marquette, épousa Claude d'Aussonne, porte *«De gueules, à la bande d'or»*, fils d'Antoine d'Aussonne et d...
Catherine de Marquette, épousa Jean Le Bon, fils unique de Pierre le Bon et de Jeanne Beghine d'où vient Jeanne Le Bon qui épousa Jenet du Dicq.
Marie ou Marguerite de Marquette, épousa Mathieu de Villers-au-Tertre, sr du Sauchoit, porte «*D'azur, à un écusson d'argent, accompagné de huit billettes du même*», fils d...58
... de Marquette, épousa... de la Deuze.

A la vente de la seigneurie à la fin du XVe siècle à la famille de Hertaing, les statistiques démographiques nous indiquent que la population était peu nombreuse. Th Leuridian nous édifie encore une fois en supposant que : «*Nous pouvons dire sans crainte de nous éloigner beaucoup de la réalité, que la population de Marquette en 1485 ne devait pas compter beaucoup moins de 200 habitants*» 59. Autrement dit, à l'extinction de cette branche de la Maison de Marquette, sans descendance mâle, la seigneurie était de moindre importance. Avec une quarantaine de foyers à son dénombrement *(Ibid., p. 161)*, la probabilité selon laquelle l'un d'eux se soit exilé et ait prit a posteriori le nom de Marquette n'est pas impossible mais reste faible.

A la même période, la branche cousine de la famille près de Douai fit de nouveau parler d'elle. Nous avons vu que certains de leurs membres furent seigneurs d'Auby.

Or, Auby était d'après H-R Duthillœul, un hameau qui faisait partie d'une entité territoriale plus vaste, dont Flers était le centre. L'auteur explique sur ce village qu'il «*était anciennement du domaine des châtelains de Douai. Son terroir, beaucoup plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui, puisqu'il comprenait une partie de ceux d'Auby, de Belleforière, d'Evin, du Forest et de Lauwin, passa ensuite dans le domaine des Evêques d'Arras*» 60. En outre, le village de Flers et plus particulièrement sa mairie eut un lien particulier avec la famille de Marquette.

Carte des environs de Douai, de Valenciennes et de Bouchain, 1708.
Carte des environs de Douai, de Valenciennes et de Bouchain, 1708,
(Bibliothèque Municipale de Lille, carton 44-1, 1).

Il est dit dans les Coutumes locales du baillage d'Amiens rédigées en 1507 : «*A Flers, Rost, Esquerchin, Cunchy et pays environ, y a plusieurs pièches de terre en cotterie et main ferme, desquelles le mort saisit le vif à le mort de l'héritier, saulf que le maire illecq a droit, de chascune pièche de terre, de XII deniers parisis ; et pareillement à la vente, don ou transport autant. Ont mesdits seigneurs, esdits lieux, à la vente, don ou transport desdites terres, pour le droit seigneurial, le Xe denier. Item, que la mairie dudit lieu de Flers est ung fief tenu de mesdits seigneurs à LX solz parisis de relief et le tierch cambellaige, à la mort de l'héritier, dont mesdits seigneurs ne ont que les deux pars et la fabrique de ladite église le tierch. Signatures : Frère Jehan Desmarquettes prieur de Flers. – Frère Pierre Pruvost curé de Rost. 61 –C. Desmarquettes maire de Flers (...)* » 62.

Et de façon plus claire, il est expliqué en synthèse que : «*Pour exercer sa haute-justice audit lieu de Flers, ainsi qu'à Roost, Esquerchin, Cuincy et environs, le chapitre de Saint-Amé avait un maire héréditaire ; cette mairie de Flers, tenue en fief du chapitre, appartenait en 1507 à la famille des Marquettes, et aux XVIIe et XVIIIe siècles à la famille de Faulx*» 63.

L'officialisation des us et coutumes, scellés en une charte, avait à dessein de fixer par écrit ce qui avait cours dans le pays à cette époque et auparavant, notamment à propos de l'héritage de ladite seigneurie. F. Brassart appuie notre propos en notant : «*Ponthus de Faulx, mayeur héréditaire de la terre et seigneurie de MM. du vénérable chapitre de l'église collégiale de St-Amé à Douai, séante à Flers-en-Escrebieu, délivre récépissé, le 17 mars 1661, à l'occasion d'un dénombrement qui lui avait été servi pour une terre à Auby, vers le bois de Belleforière, tenant au bois dit Forestiel. Henry de Faulx, mayeur héréditaire, délivre un récépissé, à Flers, le 9 décembre 1689. Ponthus de Faulx, mayeur, le 29 mars 1700, un acte concernant sa mairie de Flers*» 64. Et rapporte aussi, après avoir énuméré les six seigneuries principales qui morcèlent le territoire, que : «*Nous laissons en dehors de l'énumération ci-dessus les seigneuries secondaires ou de peu d'importance qui étaient bien entendu encore plus nombreuses. Toutefois, nous signalerons parmi celles-ci une juridiction des Francs-Alleux, qui n'obéissait à aucun des seigneurs susnommés, mais qui dépendait directement du Prince, c'est-à-dire du comte d'Artois et ensuite du Roi de France, à cause du château de Lens ; le groupe des Francs-Allotiers était formé par une réunion de possesseurs de petites parcelles de biens ruraux ; la justice haute ou comtière et moyenne ou vicomtière était exercée sur les Francs-Alleux par les officiers du prince de son baillage de Lens (...) témoin un acte du 19 décembre 1652, portant reconnaissance de rente et passé devant « Ponthus de Faulx, lieutenant des Francs-Allœuds au village et terroir de Flers-en-Escrebieu (...)* » 65.
Notre logique concernant les maires héréditaires est la suivante. Pour qu'un homme soit institué seigneur, maire héréditaire et vassal du comte, il faut au moins que cet homme soit légitime aux yeux de la population locale et avoir sur elle un certain ascendant, qu'il soit moral, social ou économique. Et même si l'on ne tenait cas de la noblesse de la famille de Faulx 66 – du fait que la filiation avec la branche de Flers n'ait été avérée, il n'empêche que sa bourgeoisie à Douai ne fait aucun doute 67. Ce principe serait encore plus vrai pour les seigneurs qui les ont précédés et à qui ont été confiées dès l'origine ces terres de Flers et ce, jusqu'au début du XVIIe siècle. D'autant que si l'on en croit l'idée générale du présent article, la famille de Marquette aurait été présente dans ce village, à la rédaction de l'acte en 1507, depuis déjà plus de trois siècles et toujours citée au sein de la société féodale dans des positions privilégiées 68. Bien que nous ne disposions pas encore de preuves irréfutables à cette affirmation, le bon sens nous empêche malgré tout de la rejeter totalement.
A suivre...

Ch. Marquette

Bibliographie non exhaustive

- Belleval (de) René, Azincourt, Paris, 1865.
- M. A. Bouthors, Coutumes locales du baillage d'Amiens rédigées en 1507, Amiens, 1853.
- Félix Brassart et Amédée de Ternas, La féodalité dans le nord de la France, recherches historiques sur Flers-en-Escrebieux lez-Douai (972-1789), Douai, 1873. Une vieille généalogie de la Maison de Wavrin, Douai, 1877. La féodalité dans le nord de la France, Histoire du château et de la châtellenie de Douai, Tome I, II et Preuves, Douai, éd. 1877.
- Bulletin de la commission historique du département du Nord, tome VIII, Lille, 1865. Bulletin de la commission historique du département du Nord, tome X, Lille, 1868.
- Caffiaux Dom, Trésor généalogique ou extraits des titres anciens, tome premier, Paris, 1777.
- Carpentier (Le) Jean-Baptiste, Histoire de Cambray et du Cambresis, Leide, 1664.
- Chenaye-Desbois (de La) M., Dictionnaire de la noblesse, Paris, 1778.
- Demay Germain, Inventaire des Sceaux de la Flandre, tome premier, Paris, 1873.
- Devillers Léopold, Inventaire analytique des Archives des Commanderies belges de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem et de Malte, Mons, 1876.
- Dinaulx Arthur, Archives historiques et littéraires du Nord de la France, Valenciennes, 1842.
- Duthillœul Hippolyte-Romain, Petites histoires des pays de Flandre et d'Artois, Douai, 1835.
- Feuchère Pierre, Contribution à l'origine des armoiries : L'écusson en abime & ses brisures dans le nord de la France au Moyen-âge, Société Française d'Héraldique et de Sigillographie, Paris, 1948.
- Leuridian Thédore, Bulletin de la société d'études de la province de Cambrai, XXV, 1925. Société d'études de la province de Cambrai, Annales, tome I, Armorial des communes du département du Nord, Lille, 1909.
- Mannier Eugème, Etudes étymologiques, historiques et comparatives sur les noms des villes, bourgs et villages du département du Nord, Paris, 1861.
- Saint-Génois (de) François-Joseph, Mémoires généalogiques pour servir à l'histoire des familles des Pays-Bas, Amsterdam, 1780. Monumens anciens, tome premier, Lille, 1782.
- Souvenirs de la Flandre wallonne, tome troisième, deuxième série, Douai, 1883. Souvenirs de la Flandre wallonne, tome douzième, Douai, 1872. Souvenirs de la Flandre wallonne, tome dix-neuvième, Coup d'œil sur quelques anciennes seigneuries, XII, Belleforière (1076-1789) avec la généalogie de la famille, Douai, 1879.
- Statistique archéologique du département du Nord, Paris-Lille, 1867.
- Raadt (De) J. Th., Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants, tome II, Bruxelles, 1899.
- Roger P., Noblesse et chevalerie du Comté de Flandre, d'Artois et de Picardie, Amiens, 1843.

Notes

1 Louis Dewez, Dictionnaire géographique de la Belgique et de la Hollande, p. 40, Bruxelles, 1829. Voir également Viard Jules, L'Ostrevant. Enquête au sujet de la frontière française sous Philippe VI de Valois in Bibliothèque de l'école des chartes. 1921, tome 82. p. 316-329.
2 Eugème Mannier, Etudes étymologiques, historiques et comparatives sur les noms des villes, bourgs et villages du département du Nord, p. XXXIII et p. 138, Paris, 1861.
3 Bulletin de la commission historique du département du Nord, tome X, p. 338, Lille, 1868.
4 Arthur Dinaulx, Archives historiques et littéraires du Nord de la France, p. 47, Valenciennes, 1842 : « Peu après ce tournoi, le comte d'Ostrevant, qui venait de lier toute la noblesse du pays par un acte authentique, passé à la suite d'une solennité, pendant laquelle toutes les têtes s'étaient montées en faveur de la croisade, crut devoir encore enchaîner les principaux chevaliers par un serment, et les faire agir par un mobile qui eut de tout temps de l'empire sur les hommes de guerre. Il fonda à Valenciennes, en cette année 1096, un ordre de chevalerie, intitulé l'Ordre de la Licorne, dans lequel il fit entrer avec lui en Asie à la conquête de la Palestine. Cet ordre, dont il est très peu parlé dans les ouvrages sur la matière, paraît n'avoir pas eu une grande extension, et s'être éteint avec son fondateur et les circonstance qui l'avait fait naître ». On lira en effet dans W. Maigne, Dictionnaire encyclopédique des Ordres de Chevalerie civils et militaires, p. 97, Paris, 1861 : « Licorne d'or (Ordre de la). Belgique. Association religieuse et militaire instituée, dit-on, en 998, par le comte d'Astrevant, seigneur de Brabant, à l'occasion d'un voyage qu'il fit en Palestine. Son existence est loin d'être certaine ».
5 Jean-Baptiste Le Carpentier, Histoire de Cambray et du Cambresis, troisième partie, volume II, p. 768-769, Leide, 1664 ; Statistique archéologique du département du Nord, seconde partie, p. 407, Paris-Lille, 1867 ; René de Belleval, Azincourt, p. 226-227, Paris, 1865.
6 Archives historiques et littéraires, p. 33.
7 Histoire de la ville et comté de Valentiennes, p. 594-597, Fol. 308, Douai, 1639.
8 Histoire de Cambray, II, p. 769.
9 Albert Derolez, La Cité des Atrébates à l'époque romaine : documents et problèmes, in Revue du Nord, tome 40, n°160, Octobre-décembre 1958. p. 508.
10 Léon Vanderkindere, La formation territoriale des principautés belges au Moyen Age, vol. 1, Bruxelles, p. 283-284, H. Lamertin, 1902.
11 Bulletin de la société d'études de la province de Cambrai, XXV, p. 83, 1925.
12 Félix Brassart, La féodalité dans le nord de la France, Histoire du château et de la châtellenie de Douai, I, p. 106, Douai, éd. 1877 : « Nous réservons pour un autre travail, écrit-il, qui pourra devenir « l'Histoire généalogique de la maison de Douai », les renseignements généalogiques et héraldiques que nous avons recueillis en passant sur les très nombreuses branches cadettes de cette maison ». A notre connaissance, ce travail n'a jamais été publié.
13 Revue trimestrielle du Centre d'Etudes Généalogiques du Douaisis, n° 65, p. 13-19, Douai, 1er trimestre 2008, n° 66, p. 2-8, 2ème trimestre 2008, n° 67, p. 8-13, 3ème trimestre 2008.
14 http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Douai.pdf
15 Joseph De Saint-Génois, Monumens anciens, tome premier, première partie, p. 499 (année 1209), Lille, 1782 ; F. Brassart, Histoire du château et de la châtellenie de Douai, I, p. 121.
16 Histoire du château et de la châtellenie de Douai, Preuves 47, p. 66.
17 Histoire du château et de la châtellenie de Douai, II, p. 525.
18 Ibid., I, p. 106.
19 Ibid., p. 700.
20 Ibid., p. 524.
21 Ibid., p. 556-557.
22 E. Perroy, Dr Pierre Feuchère. Les vieilles familles chevaleresques du nord de la France. I ère série. N° 1 : Auberchicourt. N° 2. : Olhain. N° 3 : Allouagne, 1945-1947, 3 fasc ; De l'épée à la plume. Les châtelains d'Arras, 1948 (Mémoires de la Commission départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais, tome VI, fasc. 1) in Revue du Nord, tome 31, n°122-123, Avril-septembre 1949. p. 168-171.
23 Bulletin de la société d'études de la province de Cambrai, XXV, p. 132-133.
24 Ibid., p. 131, 133 et 138.
25 Cf. en février 1225, un certain Hues de Markete, chevalier (Archives municipales, FF 657) ; Gyssesseling Maurits, Les plus anciens textes français non littéraires en Belgique et dans le nord de la France, in Scriptorium, tome 3, n° 2, p. 206 ; Leuridian, Mongraphie de Marquette-en-Ostrevant, p. 86.
26 Histoire du château et de la châtellenie de Douai, I, p. 339.
27 Histoire du château et de la châtellenie de Douai, I, p. 328 et 339.
28 J. Th. De Raadt, Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants, tome II, p. 427, Bruxelles, 1899.
29 Armorial des communes du département du Nord, in Société d'études de la province de Cambrai, Annales, tome I, p. 175, Lille, 1909.
30 Ibid., p.69. Cf. Archives départementales du Nord (AD 59), Chapitre Saint-Amé de Douai, Série 1G

202, Donations, Jean, sgr de Marquette-en-Ostrevant et de Courchelettes (1459). Cf. aussi Bulletin de la commission historique du département du Nord, tome VIII, p. 330, Lille, 1865 : « Au XVe siècle, Jean, seigneur de Marquette et de Courchelettes, eut de nombreux démêlés avec la commune de Douai, au sujet d'un droit qu'il prétendait recevoir sur le pont de Courchelettes, et aussi à cause de changements qu'il avait apportés au cours naturel de la Sensée (...) Ayant été condamné, ainsi que plusieurs autres seigneurs riverains, à rétablir la Sensée dans son état primitif, il refusa d'acquitter les frais de ce travail, et se vit saisir sa terre de Courchelettes, par le duc de Bourgogne, en 1460 ».
31 F-J de Saint-Génois, Mémoires généalogiques pour servir à l'histoire des familles des Pays-Bas, I, p. 167, Amsterdam, 1780 ; Leuridian, Monographie de Marquette-en-Ostrevant, p. 94. L'auteur ajoute que par mariage, Jacques de Marquette devient aussi seigneur du Mainage au bois à Meslin-l'évêque, non loin d'Ath en Belgique, et (p. 95) d'après un cartulaire des archives de Mons qui détaille sa fortune immobilière, il possédait aussi tout un tas de fiefs et de seigneuries dans le pays.
32 Germain Demay, Inventaire des Sceaux de la Flandre, tome premier, p. 66, n° 452-455, Paris, 1873.
33 Armorial des communes, p. 67.
34 Trésor généalogique ou extraits des titres anciens, tome premier, p. 360, Paris, 1777.
35 Cf. AD 59, Abbaye Notre-Dame des Prés de Douai, Série 30H 48 (pièces 783 à 799).
36 Cf. AD 59, Chap. St-Amé, Série 1G 452 (Evrard d'Auby, fils de Pierre, sgr d'Auby, 1339, sceau, 1343, sceau), 1G 495 (Evrard de Marquette, coseigneur d'Auby, 1345, sceau incomplet). Cet Evrard de Marquette, chevalier, semble être un descendant de l'Evrard cité supra, puisque plus d'un siècle les sépare. On retrouve celui-ci dans une histoire scabreuse de kidnapping, du financier Jacques Louchard, jugée devant le parlement en février 1324 (J. Lestocquoy, Deux familles de financiers d'Arras, p. 16, in Revue belge de philologie et d'histoire, tome 32, fasc. 1, 1954. p. 66). Une dizaine d'années plus tôt, ce même Evrard prit part à une vendetta, et tua dans le comté du Hainaut un chevalier du nom d'Onsse Belparisi, probablement seigneur de Flers. En 1318, il est jugé aux assises et se fait bannir du royaume de Douai à jamais (Souvenirs de la Flandre wallonne, tome troisième, 2ème série, p. 130-131, Douai, 1883).
37 F. Brassart, Histoire du château et de la châtellenie de Douai, I, p. 106.
38 Souvenirs de la Flandre wallonne, tome troisième, p. 129-130.
39 Ibid., p. 131, ndbp 2 (Archives municipales, actes en chirographe). On y trouve également dans un acte en date de 1308, un certain « Mahiu de Marquette dit d'Auby ».
40 Nous en avons encore un exemple parlant avec celui de « Nicaise d'Auby, fils de Wautier de Marquette, en 1292 » (Inventaire sommaire des Archives du Pas-de-Calais, A, p. 58, col. 2).
41 Histoire de la châtellenie de Douai, II, p. 524.
42 Bulletin de la société d'études de la province de Cambrai, XXV, p. 87.
43 Histoire de la châtellenie de Douai, I, p. 76.
44 Dictionnaire universel Fançois et Latin, tome premier, p. 331 (Alleu, Aleu ou Alodes), Paris, 1743 : « Il s'agit d'une terre, Seigneurie, ou héritage, soit noble, soit roturier, indépendant de tout Seigneur, qui ne doit aucune charge ni redevance, & qui n'est sujet à aucuns droits, ni devoirs Seigneuriaux : il est seulement sujet à la juridiction ».
45 Cf. aussi Souvenirs de la Flandre wallonne, tome douzième, Coup d'œil sur quelques anciennes seigneuries, XI, Flers-en-Exscrebieux (972-1789), p. 184, Douai, 1872 : Après le même texte en vieux français, il est cité en tant que « Pieron d'Aubi, baron demisiele Marie ».
46 Souvenirs de la Flandre wallonne, tome dix-neuvième, Coup d'œil sur quelques anciennes seigneuries, XII, Belleforière (1076-1789) avec la généalogie de la famille, p. 6-7, Douai, 1879.
47 Ibid., p. 13-15 et 35.
48 Une vieille généalogie de la Maison de Wavrin, p. 121-122, Douai, 1877.
49 Contribution à l'origine des armoiries : L'écusson en abime & ses brisures dans le nord de la France au Moyen-âge, p. 11, Société Française d'Héraldique et de Sigillographie, Paris, 1948.
50 L'affirmation devrait néanmoins être pondérée par l'épluchage des actes de mariage passés devant échevins qui montre qu'il existait dès le début du XVème siècle une bourgeoisie douaisienne au nom de Marquette. Son origine est encore inconnue. Cf. sur ce sujet le Tabellion dressé par François Caron des Archives communales de Douai : cote FF 612, Marie de Marquettes (5 août 1433), FF 623, Willemote de Marquete (4 avril 1459), Jehan de Marquette (9 mai 1460), FF 627, Andrieu de Marquette (23 avril 1467), FF 629, Colle de Marquette (29 juillet 1471), FF 630, Pierart de Marquette (2 octobre 1473), Jehan de Marquette (7 mai 1474), FF 633, Jehan de Marquette (19 mai 1480), FF 636, Jehan le jeune de Marquette (3 mai 1488), FF 640, Jacques de Marquette (7 octobre 1499), FF 642, Jehan l'aîné de Marquette (29 mars 1505), FF 648, Jehan, fils de feu Pierre (26 juillet 1518), FF 648 et 913, Florent de Marquette, fils de feu Andrieu (11 mars 1519), FF 913, Jehan le josne de Marquette (16 octobre 1516), FF 922, Pierre de Marquette, fils de feu Nicolas (3 janvier 1583), FF 924, François de Marquette (24 novembre 1588).
51 Amédée de Ternas et Félix Brassart, La féodalité dans le nord de la France, recherches historiques sur Flers-en-Escrebieux lez-Douai (972-1789), p. 31-32, Douai, 1873.
52 Petites histoires des pays de Flandre et d'Artois, p. 221, Douai, 1835.
53 Recueil de généalogies, fraguements, notes et épitaphes des provinces du Nord, Tome VII, L-M 1846, MS 0815 : https://patrimoine-numerique.ville-valenciennes.fr/ark:/29755/B_596066101_MS_GEN/MS_0815?
54 G. Demay, Inventaire des Sceaux de la Flandre, I, p. 158, n° 1289, Jehan de Markete, janvier 1287. Ne figure pas Jakemes de Markete, connu en tant qu'home de fief (de Marquette-en-Ostrevant) dans une sentence féodale du 10 mars 1274. Cf. Acte n° 238.467 dans Chartae Galliae, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2014 ; Brassart, Histoire du château et de la châtellenie de Douai, Preuves 160, p. 388.
55 Cf. Le Carpentier, Histoire de Cambray, II, p. 769 ; F-J de Saint-Génois, Mémoires généalogiques, I, p. 289-296 ; Léopold Devillers, Inventaire analytique des Archives des Commanderies belges de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem et de Malte, p. 64, n° 228 (16 avril 1427, Jehan, seigneur de Marquette et de Noyelle, écuyer), Mons, 1876 ; AD 59, Chapitre Saint-Amé, 1G 201 (1403-1446), Jean de Marquette, bailli (sceau incomplet) ; 1G 333 (1403-1775), Jean de Marquette, bailli des alleux du Duc de Bourgogne (1408) ; J-Th. De Raadt, Sceaux armoriés, II, p. 427, Jehan dit Despers de Marcquettes, sergent de la Cour de Mons, homme de fief du Hainaut, 1421, Valenciennes ; R. de Belleval, Azincourt, p. 226, Jean de Marquetes, chevalier, allié à Marie de Grès, en 1410.
56 Étonnement, ne figure pas dans cette généalogie le frère dudit Jean, Jacques de Marquette, chevalier, seigneur de Marquette, connu pourtant dans la déclaration des revenus au bailli du duc de Bourgogne et comte de Flandre, le 5 février 1473 (Brassart, Châtellenie de Douai, Preuves, p. 389 ; St-Génois, Mémoires généalogiques, p. 290 ; Leuridian, Monographie de Marquette, p. 94), ni non plus « Oste ou Othon de Marquette, écuyer et homme d'armes de la compagnie du sire de Lallaing en 1446-1447, puis échanson de Philippe le Bon par lettres patentes données à Mons le 7 mai 1451 » (Leuridian, Monographie de Marquette, p. 96).
57 Ibid., p. 769. Sur la famille de St-Génois, cf. P. Roger, Noblesse et chevalerie du Comté de Flandre, d'Artois et de Picardie, p. 326, Amiens, 1843.
58 M. De la Chenaye-Desbois, Dictionnaire de la noblesse, XII, p. 818 (Wavrin-Villers-au-Tertre), n° IV, Paris, 1778.
59 Monographie de Marquette, p. 162.
60 Petites histoires des pays de Flandre et d'Artois, p. 219.
61 On retrouve aussi le 19 janvier 1479 un certain Georges Provost, prisonnier, et remplacé par Toussaint de Marcquette, tous les deux prêtres et curés de Flers et d'Auby (Archives de la ville de Douai, reg. aux testaments, 1471-95, f° 54, Ve in Souvenirs de la Flandre wallonne, tome douzième, p. 178, Douai, 1872).
62 M. A. Bouthors, Coutumes locales du baillage d'Amiens rédigées en 1507, II, p. 525, § 5, Amiens, 1853. Une copie du XVIIe siècle de coutumes rédigées du temps de Charles Quint aux AD 59, 1G 208 (2 avril 1507, dont Flers-en-Escrebieux).
63 Bulletin de la commission historique du département du Nord, tome VIII, p. 336.
64 Souvenirs de la Flandre wallonne, tome douzième, p. 188-189.
65 Ibid., p. 134.
66 C. G. Roland, L'ancienne famille noble de Faux, p. 115-138, in Annales de la Société archéologique de Namur, tome trente-septième, 1925.
67 Cf. le travail sérieux de P-Y Gaveau sur cette famille (geneanet.org).
68 Est attestée la présence de ladite famille en 1566 avec une certaine Jeanne de Marquette, sur le territoire de Flers (AD 59, série 4G 2992). Figure aussi à deux reprises, dans la série 1G 201 (en 1412) et 333 (en 1408), le sgr Jean de Marquette en tant que bailli du duc de Bourgogne sur le fief de Saint-Amé / Flers-en-Escrebieux.